Elections Législatives du 23 Novembre 1958

Circonscription de DINAN

Profession de Foi de René PLEVEN

Electeurs, Electrices,

STABILITÉ GOUVERNEMENTALE

Le « oui » massif du 28 septembre dernier a clairement exprimé la volonté du peuple d'en finir avec les gouvernements de six mois et les crises en cascades. Il a signifié aussi que la France voulait garder la République et la Liberté :

— **en donnant aux gouvernements EFFICACITÉ ET DURÉE,**

— en laissant **au Parlement LES MOYENS DE LES CONTROLER,** mais sans les harceler.

SEUL, en 1946, dans les Côtes-du-Nord, j'avais fait campagne contre la Constitution qui nous a conduits à la crise de mai dernier. Je n'ai cessé de lutter pour que cette Constitution soit révisée afin de donner à la France **la stabilité gouvernementale** et aux pays d'outre-mer **les possibilités d'une émancipation progressive, sans rupture avec notre Patrie.**

Si je reste votre élu, j'apporterai sans réticence le concours de ma volonté et de mon expérience au bon fonctionnement des institutions nouvelles.

RÉFORME PROFONDE DES MŒURS PARLEMENTAIRES

Je me suis toujours tenu à l'écart des manœuvres et des intrigues. Je sais ce qu'elles ont coûté au Pays.

La réforme des institutions doit être complétée par celle des structures et des mœurs du Parlement.

Il faut **se libérer des divisions factices** et des étiquettes périmées.

Il faut **maintenir autour du général de Gaulle** l'union qu'il a su recréer.

Il faut **dégager de la future Assemblée UNE MAJORITÉ STABLE,** qui sache prendre ses responsabilités.

Libéré de toute attache de parti, je travaillerai à faire aboutir au centre de l'Assemblée **UN LARGE REGROUPEMENT DES DEMOCRATES** décidés à protéger les libertés fondamentales : liberté d'opinion, liberté religieuse, liberté d'enseignement, liberté de la presse, droit de propriété, liberté syndicale, liberté d'entreprise, égalité fiscale, notamment entre libre commerce et coopératives.

POLITIQUE GÉNÉRALE

ALGÉRIE

J'approuve l'appel à la « Paix des Braves » adressé par le général de Gaulle à la rébellion, comme j'approuve son souci de dégager, par des élections libres, des représentants authentiques de la population algérienne, d'origine musulmane ou européenne, afin de mettre au point avec eux **UN STATUT POLITIQUE NOUVEAU,** fondé à la fois sur la personnalité algérienne et sur **l'union avec la France.** Cette politique, difficile à réaliser mais digne de nous, a été rendue possible par le sacrifice de tous ceux, militaires de carrière ou du contingent, qui ont servi ou servent en Afrique du Nord et méritent notre reconnaissance.

OUTRE-MER

L'orientation nettement fédérale de la Constitution approuvée par le référendum du 28 septembre correspond aux principes que vous m'avez entendu défendre continuellement depuis douze années, et que j'avais énoncés lors de **LA CONFÉRENCE DE BRAZZAVILLE.**

L'aide promise à l'Algérie et aux pays de l'Union-Française pour leur développement économique et social dépasserait nos moyens si elle devait être assurée par la France seule. La consolidation des liens entre l'Europe et l'Afrique est d'intérêt européen.

EUROPE

C'est donc toute l'Europe Occidentale qui doit partager avec la France les charges financières de l'aide à donner aux Africains.

Raison supplémentaire de pousser **la politique d'unification européenne,** qui doit rester l'un des objectifs permanents de la politique étrangère de la France.

LA PAIX

Notre pays doit chercher inlassablement à faire aboutir **un accord international sur le contrôle et la réduction des armements de toutes catégories,** atomiques et autres. La limitation des seules armes atomiques n'est pas suffisante pour empêcher la guerre. C'est celle-ci, sous toutes ses formes, qu'il faut empêcher.

NOS INTÉRÊTS LOCAUX ET RÉGIONAUX

MARINE MARCHANDE ET PÊCHE

La crise mondiale des frêts crée pour nos marins des difficultés d'embarquement. Elle pose de graves problèmes dont celui des pavillons de complaisance qui font concurrence au pavillon français. Mais pour que celui-ci garde son rang, il faut cependant continuer à préparer l'avenir. **La capacité des écoles d'apprentissage maritime de notre région est insuffisante.** Si l'école de Saint-Malo n'est pas agrandie, une nouvelle école sera nécessaire sur notre côte. Le quartier d'Inscription maritime de Dinan doit être maintenu.

Le projet de réforme du régime des pensions de la Marine marchande et de la pêche maritime, tel que l'a préparé le Ministère des Finances, est inacceptable. **Je m'associe à la protestation que vient de voter à Paris le Congrès des pensionnés.** Je garderai un étroit contact avec leurs associations et **je défendrai leurs droits acquis et actuels ainsi que la structure de leurs pensions.**

AGRICULTURE

Notre arrondissement est un de ceux où la population agricole représente le pourcentage le plus élevé. Malgré les progrès réalisés au cours des dernières années, le revenu moyen par tête reste, dans les départements bretons, inférieur à celui de la moyenne de la France. Ce fait dicte notre devoir à l'égard des exploitations familiales agricoles.

J'ai donné mon accord aux lignes directrices de la politique agricole, élaborée par la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants. Comme par le passé, j'en soutiendrai l'application sur le plan national et sur le plan régional.

Les prix garantis aux cultivateurs ne doivent pas être constamment remis en cause. **LES INDEXATIONS DES PRIX AGRICOLES DOIVENT ETRE MAINTENUES, DU MOMENT QUE LE SONT LES INDEXATIONS EN FAVEUR DES AUTRES CATEGORIES SOCIALES.**

Les diverses aides accordées pour diminuer les frais de production, et notamment pour **les amendements calcaires,** pour **les achats de matériels,** pour **l'arasement des talus,** doivent être maintenues.

Les livraisons d'essence détaxée pour tracteurs sont trop parcimonieuses.

L'installation des jeunes cultivateurs ne doit pas être entravée par l'insuffisance des crédits destinés aux prêts d'installation.

IL FAUT ENFIN ET SURTOUT UN DEVELOPPEMENT MASSIF DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA VULGARISATION AGRICOLES.

En choisissant M. Ernest Rouxel, l'un des agriculteurs les plus compétents de notre département comme remplaçant éventuel j'ai voulu souligner mon souci des problèmes agricoles.

COMMERCE, ARTISANAT, INDUSTRIE, TOURISME

J'ai été le **SEUL chef de gouvernement pressenti** par le Président de la République dans cette législature à inscrire parmi les questions prioritaires **LA REFORME DE LA FISCALITÉ.** J'ai été le **SEUL parlementaire** à déposer une proposition de loi qui, en dégageant pour les départements et les communes des ressources nouvelles et justes (fraction du produit de la taxe sur l'essence et de la taxe à l'abattage), aurait permis une **RÉDUCTION SUBSTANTIELLE DE LA PATENTE.**

Si je suis appelé à vous représenter, j'emploierai toute mon autorité à faire aboutir **la simplification fiscale, notamment de la T.V.A.** L'objectif doit être, en portant la perception de l'impôt aussi près que possible de la production, **de dégager petits commerçants et artisans de complications comptables qu'ils ne sont pas outillés pour supporter.**

Je reprendrai également mes propositions d'octroi de **la carte d'exportateur aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux hôtels** qui savent attirer une clientèle étrangère. L'encouragement fiscal aux **investissements destinés à la modernisation de l'hôtellerie, l'allongement de la durée des prêts** consentis pour le même motif font également partie de mon programme.

J'ai été, dans la dernière Assemblée, **membre du groupe de l'artisanat.**

Je veillerai au **développement du CREDIT SOCIAL** et à son extension aux employés et ouvriers des petites et moyennes entreprises, ainsi qu'à **l'extension du crédit artisanal** destiné à la modernisation des outillages et à **l'installation des jeunes artisans.** J'estime que le taux des prêts aux artisans, et leur durée, devraient être les mêmes que pour le crédit agricole. Le crédit pour l'équipement des entreprises commerciales doit également être facilité.

DÉCENTRALISATION INDUSTRIELLE ET ADMINISTRATIVE

Les idées que j'ai lancées sur la nécessité nationale **d'une décentralisation industrielle et administrative** en faveur des régions éloignées de la capitale, ont commencé à faire leur chemin.

Inlassablement, je continuerai mon action contre la congestion industrielle de la région parisienne, pour **une politique d'aménagement du territoire implantant des industries nouvelles ou des extensions d'industries anciennes dans des provinces comme la nôtre.** Les Administrations publiques doivent faire de même, ainsi que nous l'avons récemment obtenu pour le Centre national d'études des télécommunications qui s'installe dans les Côtes-du-Nord.

Je connais les obstacles, notamment ceux que pose **la réserve de terrains industriels.** Nous saurons les vaincre. La santé économique et sociale du pays comme de notre province exige que soit renversée une tendance centralisatrice séculaire. Elle n'est pas encore vaincue, comme le montrent certains aspects du **projet de réforme judiciaire,** que le devoir de votre élu sera de **faire réviser,** dans l'intérêt de la Justice qui doit rester près des justiciables.

ACTION SOCIALE

ENSEIGNEMENT

Un énorme effort d'équipement scolaire est nécessaire. Trop de locaux scolaires sont vétustes ; écoles techniques, professionnelles, ménagères, centres d'apprentissage éclatent devant l'augmentation des besoins.

Nos devoirs vis-à-vis de la jeunesse exigent l'accroissement des facilités d'instruction à tous les degrés. Cet effort doit être fait dans une ambiance de **PAIX SCOLAIRE.** J'estime que **les lois Barangé et Marie,** qui furent votées sous un gouvernement que je présidais, ont contribué à cette paix. **Elles doivent être maintenues tant que des solutions plus larges, obtenant l'accord de tous, ne permettent pas de régler définitivement** un problème qui nous a trop longtemps divisés.

LOGEMENT

J'avais choisi, pendant la dernière législature, de siéger à la commission du logement parce que je considère que **LE TAUDIS RURAL OU URBAIN AUSSI BIEN QUE LE MANQUE DE LOGEMENTS SONT LE FLÉAU SOCIAL N° 1.**

Mon action comme président des H.L.M. de Dinan vous est connue. **Je soutiendrai tout ce qui peut accélérer l'amélioration de l'habitat rural, la construction ou l'entretien des logements, l'accession à la propriété.**

Convaincu que le granit reste, en raison de sa durée, un matériau économique, je susciterai la réunion à Dinan d'**UNE CONFÉRENCE DU GRANIT,** groupant employeurs, syndicats ouvriers et représentants des administrations publiques et du Ministère du Logement, pour examiner l'ensemble des questions intéressant l'industrie granitière et **l'accroissement de ses débouchés.**

ANCIENS COMBATTANTS, VEUVES DE GUERRE, PRISONNIERS, RETRAITÉS CIVILS ET MILITAIRES

Ils savent que **mon action dans le passé leur a toujours été favorable.** Plus ils avancent en âge et plus ils méritent que **leurs justes droits ne soient jamais remis en cause.** Ils peuvent compter sur ma vigilance ainsi que ceux qui ont gagné outre-mer et en Algérie leurs droits à la gratitude du Pays.

SERVITEURS DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS

Je ne suis pas de ceux qui sous-estiment leur dévouement et leur rôle et je veillerai au **respect de leurs droits** et à la juste rétribution de leur travail.

VIEILLESSE

Le Fonds national vieillesse, dont j'avais préconisé la création dans mon programme de 1956 a été réalisé sous la forme du Fonds national de solidarité.

La hausse des prix touche les personnes âgées à très faible revenu plus que toute autre catégorie sociale. Nous avons vis-à-vis d'elles une obligation morale.

Dans l'application des lois comme dans la fixation des taux et de l'âge des pensions, je me rangerai parmi les défenseurs des personnes âgées.

SÉCURITÉ SOCIALE, CHOMAGE

Le pourcentage de **remboursement des frais médicaux** intéresse les assurés de tous âges. Il est actuellement nettement insuffisant et une solution doit être trouvée au problème dans les délais les plus brefs.

Je favoriserai toutes dispositions **assurant les travailleurs contre le chômage** et ses conséquences, ainsi que **l'unification des régimes de sécurité sociale.**

EXPANSION ÉCONOMIQUE ET PROGRÈS SOCIAL DANS LA STABILITÉ MONÉTAIRE

Aucune amélioration sociale ne serait possible si l'économie **connaissait une récession,** entraînant le chômage, ou une diminution de l'emploi ou du pouvoir d'achat des travailleurs.

La France doit maintenir une politique d'**EXPANSION SANS INFLATION,** qui exige **rigueur budgétaire,** c'est-à-dire **économies réelles, encouragement à l'épargne, équilibre de la balance des paiements.**

Cette politique est la condition de **LA STABILITÉ DE LA MONNAIE ET DES PRIX** et du succès de notre participation au Marché Commun. Elle est aussi indispensable pour retrouver les crédits nécessaires à la poursuite de l'équipement de nos communes et de notre département auquel je continuerai à consacrer les plus grands efforts.

VOTEZ MASSIVEMENT

Notre arrondissement donne un exemple qui pourrait servir de modèle à beaucoup.

Quatre concurrents seulement s'affrontent.

Je voudrais, pour ma part, dans **un très large esprit d'union,** grouper les suffrages de tous ceux qui ont entendu donner à leur vote au référendum le sens d'une volonté d'unité nationale **POUR LE RENOUVEAU DANS LA LIBERTÉ** et qui sont prêts, pour y parvenir, à abattre les cloisons des partis anciens.

Je crois que l'Assemblée nouvelle aura besoin d'hommes ayant l'expérience des périls à éviter, et des problèmes qui se posent non seulement en France, mais outre-mer et hors de France.

Je vous promets mon désintéressement et mon dévouement.

Mon action sera d'autant plus efficace, que vous m'aurez donné vos suffrages, plus généreusement, **PLUS MASSIVEMENT, DÈS LE PREMIER TOUR.**

Pas d'abstentions.

Vive la République !

Vive la France !

Remplaçant éventuel : Ernest ROUXEL

Conseiller Général - Maire de Ploubalay
Président de la Coopérative Agricole d'Insémination Artificielle de Créhen
Chevalier de la Légion d'Honneur

Républicain d'Union

René PLEVEN

Président du Conseil Général - Conseiller Général de Dinan-Est
Député sortant
Compagnon de la Libération - Commandeur du Mérite Maritime
Candidat Républicain d'Union

IMP. M. PEIGNÉ - DINAN